



# Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports

190 Rue Isatis

BP 81908

31319 Labège

## Compte rendu de la Réunion N°4 du Comité Directeur le 14 décembre 2019 à Labège

### PRESENTS :

Eric Irvoas Président

Jean-Marc Gibrat Trésorier

Jean-Luc Lomon Secrétaire général

Marie-Agnès Altier, Jean-Jacques Cantagrel, Stéphane Bodou, Chris Cessio, Laurent Chamerat, Jean-Paul Couzinet, Jean-Jacques Dousset, Patrick Fontana, Patrick Fouché, Louis Mesnier, Dominique Menez, Christian Laubertie, Régine Laubertie, Patrick Vaugeois.

### ABSENTS :

Hélène Davit, Julien Garcia, Jean-Michel Mostacci, Pierre Roussotte, Michel Trouillet, Brigitte Wash, Pascal Wisniewski.

Rédacteur de séance :

Jean-Luc Lomon

### PROCHAINES REUNIONS :

**Samedi 29 février 2020 (Argeliers)**

**Assemblée Générale Samedi 21 mars à Labège**

### ORDRE DU JOUR :

- Mot du président
- Approbation du compte rendu du Comité directeur N°3
- Point financier
- Préparation du budget 2020 par commission
- Consolidation de la Ligue
- Cooptation d'un membre du CD
- Calendrier des réunions 2020/2021
- Point matériel et local de Saint Martin de Londres
- Point Technique et sécurité
- Divers

## MOT DU PRESIDENT

L'année 2020 est la dernière année de l'olympiade, donc de notre mandat, la première de la ligue Occitanie de Vol Libre issue de la fusion des ligues Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Un intense travail a été mené depuis 2017 par tout le comité directeur et on peut dire désormais que la ligue est Une dans sa diversité, avec une nouvelle organisation opérationnelle, une équipe technique bien engagée et au top, un secrétariat qui assure avec performance la centralité nécessaire.

Durant l'été 2019, un gros travail a été fourni pour le montage des dossiers de financements. Les résultats obtenus auprès de l'ANS sont le reflet de la qualité du travail (cf. ci-après), ils répondent globalement à nos attentes pour les clubs et les licenciés de la ligue.

Le travail des commissions est essentiel, il permet à la Ligue de fonctionner et de remplir ses missions, elles seront mobilisées un peu plus tôt cette année pour les dossiers ANS. Eric rappelle également que le travail préparatoire de la prochaine Assemblée Générale doit commencer dès à présent.

A l'occasion de ce CD, Eric tient à remercier particulièrement Stéphane Bodou pour son travail et son investissement liés à la gestion du "Local de St Martin" et du matériel qui y était entreposé. Il précise que ce travail ne faisait pas partie de sa mission de CTR auprès de la Ligue OVL.

Enfin, après 3 mandats consécutifs place à des nouveaux et Eric informe le CD de son souhait de ne pas se représenter au vote des clubs lors de la prochaine AG électorale en mars 2021 pour l'olympiade 2021/2024. il faudra donc un nouveau président LOVL pour 2021. Cependant, il ne quittera pas les instances du Vol Libre et fait part de sa décision de se présenter au vote des clubs pour le CD de la FFVL et de proposer sa candidature à la fonction de président de la FFVL.

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CD N°3

Aucune remarque à propos du compte rendu ; Il est approuvé à l'unanimité des présents.

## POINT FINANCIER

### Situation financière au 30 novembre

Le montant des subventions ANS 2019 est égal au montant des subventions CNDS 2018

### Bilan des subventions ANS 2019

Désignation	Demandée	Accordée	%
Mise en place sur la gestion des risques	1 400 €	938 €	67 %
Financement des équipes régionales de formation	4 000 €	2 814 €	70 %
Formation régionalisée de cadres associatifs Parapente et Kite	6 000 €	4 690 €	78 %
Actions en direction du public féminin	2 600 €	1 172 €	45 %
Formation de découverte de la compétition	3 000 €	1 563 €	52 %
Actions en direction des jeunes	7 000 €	1 954 €	28 %
Actions en direction du public handi	6 000 €	3 908 €	65 %
Pérennisation, accessibilité et sécurisation des sites de pratiques conventionnés	4 000 €	0 €	0 %
<b>Total</b>	<b>34 000 €</b>	<b>17 039 €</b>	<b>50 %</b>

Un seul dossier n'a pas été retenu (sites).

## Bilan par commission 2019

Commissions	Demandé	réalisé	Budget initial
Sites	8 900 €	3 299 €	6 500 €
Evènements	10 350 €	7 127 €	9 500 €
Formations		13 277 €	30 275 €
Kite	2 800 €	1 900 €	2 300 €
Compétitions	??	870 €	??
Education	8 380 €	2 500 €	5 500 €
Communication	4 300 €	1 733 €	4 300 €
Mixités	1 700 €	330 €	2 600 €
Accessibilités	12 000 €	4 100 €	9 600 €
Sécurité	888 €	482 €	1 000 €

Il est demandé aux commissions de contacter les structures afin de faire remonter les factures. Pour le moment, les aides financières consenties ne sont pas assez importantes par rapport aux montants des subventions accordées.

Parmi les recettes, nous avons été crédités du reliquat des subventions région 2018. Il reste à percevoir le reversement fédéral (RNC). On note encore une fois la baisse des cotisations due au départ du Kite.

Laurent Chamerat dresse un rapide bilan financier HN/Compétition qui s'élève au 14 décembre 2019 à 20295,04€ dépensés ; il reste encore 2 paiements futurs pour 8000€ (encadrement pôle + participation aux frais de la super finale PWC).

### PREPARATION DU BUDGET 2020 PAR COMMISSION

Le tableau suivant récapitule les demandes reçues par commission.

Jean-Luc rappelle que l'ANS impose un pourcentage de répartition du budget global entre les structures et les Ligues-Comités Départementaux. De ce fait, certaines demandes devront être faites directement par la structure auprès de l'ANS.

Commissions	2020			2019	
	Budget total structures	Aide LOVL	Prévision	Budget prévu AG	Prévision 05/19
Kite	15950	2300	2400	2 300 €	1 900 €
Formation	4200	1400	16000	13 000 €	13 000 €
Compétition	4000	1100	8100	30 000 €	28 000 €
Evénements	33930	7250	7250	9 750 €	5 825 €
Espace aérien	0	0	1000		
Mixités	7800	1900	1900	1 700 €	1 700 €
Sécurité	1770,5	1300	1300	2 160 €	1 000 €
Education	24350	6800	9300	11 000 €	5 580 €
Com & web	500	500	2500	4 300 €	2 480 €
Sites	19825	7989	11000	7 800 €	7 800 €
Handi	59650	13800	13300	12 000 €	9 400 €
<b>TOTAL</b>	<b>171975,5</b>	<b>44339</b>	<b>74050</b>		
<b>H-N</b>		<b>35000</b>	<b>35000</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>79339</b>	<b>109050</b>	<b>94 010 €</b>	<b>76 685 €</b>

## Points particuliers

### Commission éducation :

Il manque au tableau une demande concernant le PLAF (700€) à Val Louron. Il faut également prévoir d'autres demandes à venir.

### Commission compétition :

En plus des demandes déjà reçues, il faut prévoir d'accompagner la manche de coupe du monde de Précision d'Atterrissage qui se déroulera à Val Louron en même temps que le PLAF.

### Haut Niveau :

Eventuelle possibilité de réduction du budget mais pas en deçà de 30000€.

### Handi :

Les actions proposées sont dans la continuité de celles proposées en 2019. La nouvelle structure du 65 (Liberté condition 'ailes) se substitue au CDVL65.

Dans le tableau projeté, il convient de retirer ce qui concerne Buffa venta mais de rajouter la demande de harnais pour le kite-tandem.

### Sites :

Il faut prévoir un budget de 8000€ auxquels il faut ajouter les sommes engagées ultérieurement et qui n'ont pas encore été réglées (2018-2300€, 2019-1000€).

Pour cette commission, la question se pose de notre engagement financier avec la durée d'aboutissement des projets qui peut être longue.

Pour cette fin d'olympiade, le CD décide que la commission doit demander aux structures ayant un projet non finalisé, de prévoir un remboursement des sommes avancées si le projet n'aboutit pas avant la fin de l'année 2020. Pour les projets à venir, il est convenu de donner un accord de principe pour une durée définie mais sans versement d'acompte.

### Communication :

La demande concernant le panneau d'information doit être affectée à la commission site.

Concernant les kits de communication seuls des pieds pour les flammes seront approvisionnés.

Le projet de flyer reste en attente car le problème de la distribution n'est toujours pas réglé. D'autre part il faudrait être sûr qu'il y ait un relais local (club) par lieu où ce flyer serait distribué.

### Kite :

Les formations proposées seront réalisées que s'il y a au moins 4 stagiaires afin de préserver l'équilibre financier.

Le budget prévisionnel passe à 2400€ mais il y aura quelques recettes.

### Remarques :

Il n'y a pas de date butoir pour les demandes mais il faut rester cohérent avec le budget prévisionnel par commission. Chaque commission doit intégrer dans son budget les frais de déplacements.

**A l'issue du travail, le budget action prévisionnel 2020 est en hausse de 15040€ par rapport au budget présenté en AG 2019. Des arbitrages seront présentés au prochain CD par le bureau.**

## CONSOLIDATION DE LA LIGUE

Le président présente un projet de consolidation de la ligue pour l'avenir qu'il souhaite mettre en débat au sein du CD ; la finalité vise à favoriser le développement de la ligue et sa sécurisation.

3 constats sont formulés :

- Si le portage du pôle devient régional, la Ligue sera en situation d'embauche pour le remplacement de Julien fin 2020. Pour l'instant, Esteban qui doit le remplacer est en CDD avec la FFVL tant que la question du portage n'est pas réglée.
- Avec l'ANS, il y a un besoin de compétence accru et de temps qui ne sont pas forcément du domaine des élus.
- La LOVL est la 2<sup>ème</sup> Ligue sur le plan national et est parfois une référence- terrain d'expérimentation pour la FFVL.

De ces 3 constats émerge l'idée de consolidation de la Ligue.

### Enjeu 1 :

Le développement du Vol Libre

La ligue de Vol Libre n'est pas assez **motrice dans le développement** de ses disciplines sur les territoires de la région. La pratique, pour les activités de vol est essentiellement **localisée** sur les Pyrénées, Millau et les Cévennes, le cerf-volant et le boomerang sont **très minoritaires** et le kite en **régression**.

#### Enjeu 2 :

Les limites du bénévolat, le besoin de compétences accrues

Le bénévolat des membres du CD, malgré l'engagement réel dont ils font preuve, montre souvent ses **limites**, sans doute parce qu'on leur demande des actes qui vont **au-delà de leur engagement** ; par ailleurs, les clubs souffrent trop souvent d'un **manque de compétences** au sein de leurs instances qui les pénalisent dans leur action.

#### Enjeu 3 :

Des sollicitations territoriales accentuées

De plus en plus, l'instance régionale est **sollicitée par les instances publiques** pour des contributions et des participations auxquelles nous ne pouvons pas souvent répondre faute de disponibilité. **La décentralisation** prochaine en 2020 de l'**AnS** va accentuer cet effet et la présence effective de représentants de la LOVL sera de plus en plus indispensable pour faire entendre notre voix afin de peser sur des choix qui auront un impact sur nos sports et les clubs.

#### Enjeu 4 :

Une fédération en transformation

L'organisation fédérale rencontre des bouleversements :

- **la baisse** du nombre des licencié.e.s,
- **la diminution** corollaire de ses recettes,
- **le départ** de cadres techniques dont on sait qu'ils ne seront pas remplacés au 1 pour 1,
- etc.

qui ne manquera pas d'avoir un "effet domino" sur les ligues et CDVL qu'il nous faut dès à présent **anticiper**.

### OBJECTIFS VISES

- **Favoriser le développement du Vol Libre dans la région Occitanie**
- **Offrir un appui au CD de la ligue et au réseau régional**
- **Représenter la LOVL auprès des instances et des partenaires**
- **Anticiper, prendre des initiatives, innover**

### MOYENS

- **Engager une démarche de professionnalisation, c.a.d. :**
  - **Consolider** le projet associatif de la ligue
  - **Identifier** la capacité à générer du développement
  - **Construire** un document identifiant les besoins + fiche de poste
  - **Définir** un profil de professionnel
  - **Définir** le niveau, trouver et consolider les ressources correspondantes

### RESSOURCES

Emploi CNDS

- Priorité donnée aux **emplois d'agents de développement** et d'éducateurs sportifs
- Durée de l'aide **2 ans**
- Aide totale **24K€ / 2 ans ETP**

Ressources complémentaires

- **Autofinancement** ligue
- Demande d'aide **FFVL** (innovation)
- **Fonds européens** (FEDER, ...), **région** (autre que le sport ex. tourisme, ...)

### MODALITES & PROCESSUS

- Confier l'initiative au bureau + 1 ou 2 membres du CD volontaires
- Préparer la démarche préalablement à l'AG
- Présenter le projet à l'AG
- Valider définitivement par le CD au printemps 2020
- Être opérationnel durant l'été 2020

## Débat :

Un débat s'instaure entre les membres du CD autour des questions de la durée de travail, d'une éventuelle mutualisation, du "profil" du poste, sur notre relation avec PSA 31 concernant le secrétariat et la "permanence" qu'assure Caroline.

Il est rappelé les tentatives pas toujours heureuses rencontrées par d'autres ligues et de se rapprocher de la ligue AURA qui bénéficie des services d'une salariée. Enfin, certains font part de leurs craintes de s'engager financièrement, de ne pas savoir gérer un employé, de ne pas savoir définir la fiche de poste.

Eric fait remarquer que nous sommes dans une ère de changement et qu'il convient de s'adapter au risque de rencontrer des difficultés à court / moyen termes.

En tout état de cause, il s'agit d'une première réflexion qui n'a évidemment pas valeur d'engagement définitif. Les membres du Comité Directeur présents sont d'accord à l'unanimité pour réfléchir sur le sujet de la consolidation. Un groupe de travail est constitué : le Bureau Directeur, Jean-Jacques Cantagrel et Louis Mesnier.

Enfin, le financement FFVL concernant l'emploi d'Estaban, futur remplaçant de Julien Garcia au pôle, reste acquis mais dans le futur il dépendra de l'engagement de la Région vis-à-vis du pôle.

## COOPTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU COMTE DIRECTEUR

Jean-Luc fait un petit rappel des statuts concernant la cooptation d'un nouveau membre du Comité Directeur :

Extrait de l'article 7 des statuts en cours de validité de la Ligue OVL

### **Article 7. Élection du Comité Directeur**

.../...

En cas de vacance d'un ou plusieurs postes pour quelque motif que ce soit, le Comité Directeur peut provisoirement au remplacement des membres par "cooptation". Les membres cooptés siègent jusqu'à la prochaine assemblée Générale lors de laquelle il est procédé à une élection partielle pour la durée du mandat du Comité Directeur restant à courir.

.../...

Patrick Bournissou a fait part de son intérêt pour rejoindre le Comité Directeur de la Ligue.

Il est moniteur fédéral titulaire de l'UC marron.

Il souhaite bénéficier d'une année avec un engagement léger pour mieux connaître la Ligue et être opérationnel pour la prochaine mandature.

Il est intéressé par la commission formation.

Les membres du Comité Directeur présent sont d'accord à l'unanimité pour sa cooptation.

Sa cooptation devra être validée lors de la prochaine assemblée générale.

## CALENDRIER DES REUNIONS 2020-2021

Après discussion, le calendrier suivant est adopté :

Réunions Comité Directeur	
Date	Lieu
29 Février	Argeliers
6 Juin	
26 Septembre	
14 ou 21 Novembre (selon date RASMO)	
27 Février 2021	

Réunions du Bureau	
2020	
Mardi 14 Janvier	
Mardi 4 Février	
Mardi 10 Mars	

Mardi 7 Avril
Mardi 12 Mai
Mardi 30 Juin
Mercredi 2 Septembre
Mardi 6 Octobre
Mardi 3 Novembre
Mardi 1 Décembre
2021
Mardi 5 Janvier
Mardi 2 Février
Mardi 2 Mars

Assemblée Générale « exercice 2019 » Samedi 21 Mars 2020 à Labège

Assemblée Générale électorale « exercice 2020 » Samedi 20 Mars 2021

Remarques :

- AG électorale de la FFVL le 13 décembre 2020 ;
- AG non électorale de la FFVL le 28 mars 2021.

### POINT MATERIEL ET LOCAL DE SAINT MARTIN DE LONDRES

Point matériel

Tout le matériel a été vendu, merci à Stéphane pour son implication.

Résiliation du bail au 31/12

Contrairement à ce que nous pensions, nous avons pris la continuité d'un bail de type 3-6-9 donc de type commercial. Le propriétaire a donc répondu à notre préavis que le bail prendrait fin en octobre 2020 sauf si nous trouvons un repreneur. Eric va demander conseil auprès de l'avocat de la fédération quant à la validité du bail.

### PRET DES KITS DE COMMUNICATION

Jean-Luc fait part de quelques difficultés concernant la réintégration du matériel prêté.

Il manque toujours du matériel prêté à Appel d'air pour les championnats de France jeunes et delta.

Il est décidé que les aides financières pour cette structure seront conditionnées à la restitution du matériel.

D'autre part un chèque de caution de 100€ sera systématiquement demandé ; Il sera encaissé automatiquement 15 jours après la date prévue de restitution si non-retour du matériel emprunté.

### DIVERS

Point technique et sécurité

Jean-Luc présente 2 documents labellisés FFVL

- Recommandation d'utilisation des connecteurs de sellette
- Campagne de mesures de la résistance résiduelle des connecteurs de sellette :
  - Bilan produit par Eric FERLAY (les Toiles Du Sud)
  - Expert Structures et Matériaux (CETIM - 1990/2001)
  - Ingénieur Structures & Navigabilité (AIRBUS - 2001/2019)
  - Blog & fiche FFVL

<https://paragliding-karabiner.blogspot.com>

<https://federation.ffvl.fr/pages/campagne-mesures-resistance-residuelle-des-connecteurs-vol-libre>

Jean-Jacques Doucet succède à Alain comme référent CTR auprès de cette commission.

## Partenariat avec Chullanka

La Ligue a signé un partenariat avec le magasin « Chullanka » de Portet sur Garonne.

Sur présentation de la licence en cours de validité, tout licencié FFVL de la Région Occitanie pourra bénéficier de :

- Remise de 15% sur tout le magasin pour les adhérents **LIGUE OCCITANIE DE VOL LIBRE**
- Remise de 5% sur la librairie et la cartographie
- Les remises ne sont pas cumulables avec les produits en promotion ou en soldes.

Les remises ne sont pas applicables sur le matériel électronique et sécurité neige du magasin ainsi que sur les services a été signé Lors de la Coupe Icare, Hélène a récupéré le stock de nouvelles manches à air destinées à la Ligue.

## Dotation pour le prix remis à Pierre Rémy

Pierre s'est de nouveau illustré dans les compétitions internationales de parapente (champion du monde par équipe et vainqueur de la Superfinale de la Coupe du Monde à Baixo Guandu au Brésil).

Après discussion et pour marquer ses nouvelles performances, le Comité Directeur décide qu'il lui sera remis un chèque de 2000€ lors de la prochaine Assemblée Générale du 21 mars 2020 à Labège.

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée.

Le secrétaire de la Ligue Occitanie

Jean-Luc Lomon